



**PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉPHREM-DE-BEAUCE**

**SÉANCE RÉGULIÈRE  
DU MARDI 2 AVRIL 2019**

Séance régulière du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Éphrem-de-Beauce, tenue à la salle du conseil le mardi 2 avril 2019 à 19 h 30, sous la présidence du maire Monsieur Normand Roy.

**SONT AUSSI PRÉSENTS LES CONSEILLERS (ÈRES) :**

M.M. : André Longchamps - Marie-Josée Plante – Marc-André Mathieu  
Philippe Couture – Josée Busque - Carl Gilbert

**EST AUSSI PRÉSENTE :**

La directrice générale et secrétaire-trésorière Madame Isabelle Beaudoin.

**OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET PRIÈRE**

Après la prière et la vérification du quorum, la séance est officiellement ouverte sous la présidence du maire, Monsieur Normand Roy.

Le maire, Monsieur Normand Roy souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2019-04-088

**ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Carl Gilbert  
SECONDÉ PAR Monsieur Marc-André Mathieu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter l'ordre du jour tel que rédigé en laissant ouvert le point varia.

- Bordereau de l'ordre du jour remis à tous les conseillers

2019-04-089

**ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 5 FÉVRIER 2019**

Considérant qu'une copie du procès-verbal de la séance régulière du mardi 5 février 2019 – 19 h 30 a été remise à chaque élu du conseil municipal.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marie-Josée Plante  
SECONDÉ PAR Monsieur Philippe Couture

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents que le procès-verbal de la séance extraordinaire du mardi 5 février 2019 – 19 h 30, soit adopté tel que rédigé et déposé.

2019-04-090

**ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 5 MARS 2019**

Considérant qu'une copie du procès-verbal de la séance régulière du mardi 5 mars 2019 – 19 h 30 a été remise à chaque élu du conseil municipal.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Carl Gilbert  
SECONDÉ PAR Monsieur André Longchamps

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents que le procès-verbal de la séance extraordinaire du mardi 5 mars 2019 – 19 h 30, soit adopté tel que rédigé et déposé.

2019-04-091

**ACCEPTATION DES COMPTES :**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Carl Gilbert  
ET SECONDÉ PAR Monsieur Philippe Couture



2019-04-092

**LOT NO. 1 :**

Fournisseurs réguliers mois de mars 2019	154 763,62 \$
Salaire net à payer mois de mars 2019	39 372,91 \$
<b>TOTAL :</b>	<b>194 136,53 \$</b>

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Josée Busque  
SECONDÉ PAR Monsieur André Longchamps

**LOT NO. 2 :**

<b><u>IMMOBILISATIONS</u></b>	
Immobilisations de mars 2019	36 474,92 \$
<b>TOTAL :</b>	<b>36 474,92 \$</b>

<b><u>TOTAL DES DÉPENSES LOT 1 et LOT 2</u></b>	
MOIS DE FÉVRIER 2019 COMPTE FOLIO 8350 – BANQUE 54-112-10	
<b>TOTAL :</b>	<b>230 611,45 \$</b>

ET RÉSOLU UNANIMEMENT d'approuver le bordereau de comptes du mois (Lot 1) de mars 2019 présenté à la séance du mois d'avril 2019. Ledit bordereau de comptes totalise un montant de cent quatre-vingt-quatorze mille cent trente-six dollars et cinquante-trois (194 136,53 \$).

ET RÉSOLU UNANIMEMENT d'approuver le bordereau de comptes d'immobilisation (Lot 2) de mars 2019 présenté à la séance du mois d'avril 2019. Ledit bordereau de comptes totalise un montant de trente-six mille quatre cent soixante-quatorze dollars et quatre-vingt-douze (36 474,92 \$).

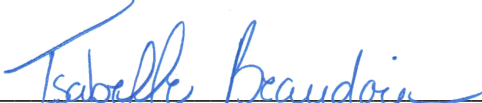
Lesdits bordereaux de comptes (Lots 1 et 2) sont joints à la présente résolution et en font partie intégrante comme ci au long récépissé. De même, la secrétaire-trésorière adjointe est autorisée à effectuer le paiement desdits comptes à qui de droit.

**CERTIFICAT DE CRÉDIT**

Je, soussignée, Isabelle Beaudoin, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Éphrem-de-Beauce, certifie par les présentes que les prévisions budgétaires comprennent les sommes engagées dans ce procès-verbal, soit un montant de deux cent trente mille six cent onze dollars et quarante-cinq (230 611,45 \$).

2019-04-093

**Comptes pour la période du mois de MARS 2019.  
Résolutions 2019-04-091 et 2019-04-092**

  
\_\_\_\_\_  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

**PÉRIODE DE QUESTIONS – 20h00**

Suite à dépôt d'une pétition aux membres du conseil municipal, quelques citoyens du Rang St-Jean-Baptiste ont posés des questions concernant l'entretien du rang.

**CORRESPONDANCES**

Les membres du Conseil reconnaissent avoir reçu la liste de la correspondance pour le mois de mars 2019.



**COMPTE RENDU DE LA MRC BEAUCE-SARTIGAN :**

M. André Longchamps mentionne que M. Olivier Duval a fait une présentation sur la conciliation étude travail. M. Duval a expliqué le programme de sensibilisation mon

choix, mes études ainsi que le décrochage scolaire. Le but est de sensibiliser nos entreprises à ce que nos jeunes puissent obtenir un diplôme. Ensuite, Destination Beauce a présenté son rapport annuel 2018 sur le tourisme. Le but de cet organisme est de promouvoir le tourisme dans notre région. Pour terminer, M. Longchamps désire féliciter les entreprises provenant de St-Éphrem qui sont nominées au gala des entreprises Beauceronne, soit : Transport Couture, Ferme Counart et le Groupe BID (Comact). Également, à l'assemblée générale de l'UPA, la Ferme Vicain a été élue gagnante pour la qualité de son lait. Toutes nos félicitations!

**COMPTE RENDU DES COMITÉS :**

Mme Josée Busque mentionne les activités à venir :

- 3 avril à 18 h 30, conférence Larry Hodgson
- 17 avril à 18 h 30, soirée d'information sur le compostage et le jardin
- 23 avril à 18 h 30, conférence « Rire, c'est la santé »
- 25 avril à 18 h 30, activité à la bibliothèque «Écrit ton scénario»
- 27 avril, le spectacle de danse (10<sup>e</sup> anniversaire)
- 4 mai, spectacle des générations et de la culture

M. Philippe Couture mentionne que l'équipe de hockey Junior A a été couronnée championne pour la saison 2018-2019. Les inscriptions pour le soccer, la balle et le terrain de jeux seront en mai. Le 1<sup>er</sup> juin aura lieu le tournoi de golf « St-Éphrem Open », tout le monde est bienvenu à participer. Le 6 et le 7 avril aura lieu le tournoi olympique à l'aréna. Pour terminer, il y a des changements à venir concernant les ligues de hockey. Un suivi à ce sujet suivra prochainement.

Pour terminer, le comité du terrain de jeux a besoin de 13 moniteurs et de 3 accompagnateurs pour la saison 2019. Ils ont reçu 19 curriculum vitae.

2019-04-094

**RÉSOLUTION POUR QUE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉPHREM-DE-BEAUCE  
ACCEPTE LA SOUMISSION DE PAVAGE JEAN-LUC ROY POUR LE RAPIÉÇAGE  
DES RUES ET DES ROUTES ASPHALTÉES POUR LA SAISON 2019**

CONSIDÉRANT que la Municipalité a procédé par appel d'offres sur invitation;

CONSIDÉRANT que la Municipalité a procédé à l'analyse des soumissions reçues afin de déterminer le plus bas soumissionnaire conforme;

CONSIDÉRANT que la Municipalité a reçu les soumissions suivantes :

- **Pavage Jean-Luc Roy : 96 090,36 \$**
- Pavage Sartigan : 100 890,56 \$
- Les Pavages de Beauce Ltée : 100 948,05 \$

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marie-Josée Plante  
ET SECONDÉ PAR Monsieur Marc-André Mathieu  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents:

QUE le conseil municipal de Saint-Éphrem-de-Beauce accepte la soumission de Pavage Jean-Luc Roy au montant de 96 090,36 \$ taxes incluses. Les dépenses reliées au projet seront déboursées par le fond général de la Municipalité.

2019-04-095

**RÉSOLUTION POUR QUE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉPHREM-DE-BEAUCE  
ACCEPTE LA SOUMISSION DE TRANSPORT ADRIEN ROY ET FILLES POUR LA  
FOURNITURE, LE TRANSPORT ET LA POSE D'ABAT POUSSIÈRE POUR LA  
SAISON 2019**

CONSIDÉRANT que la Municipalité a procédé par appel d'offres sur invitation;

CONSIDÉRANT que la Municipalité a procédé à l'analyse des soumissions reçues afin de déterminer le plus bas soumissionnaire conforme;

CONSIDÉRANT que la Municipalité a reçu les soumissions suivantes :



-052-

- **Transport Adrien Roy et filles : 40 126,28 \$**
- Les Entreprises Bourget inc. : 42 759,20 \$

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur André Longchamps  
ET SECONDÉ PAR Madame Josée Busque  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents:

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Éphrem-de-Beauce accepte la soumission de Transport Adrien Roy et filles au montant de 40 126,28 \$ taxes incluses. Les dépenses reliées au projet seront déboursées par le fond général de la Municipalité.

2019-04-096

**RÉSOLUTION POUR QUE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉPHREM-DE-BEAUCE  
ACCEPTÉ LA SOUMISSION D'EXCAVATION DORIS DROUIN INC. POUR LE  
PROJET DU DÉPÔT À NEIGE**

CONSIDÉRANT que la Municipalité a procédé par appel d'offres public sur le site SEAO;

CONSIDÉRANT que la firme d'ingénierie SNC-Lavalin a fait l'analyse des soumissions reçues afin de déterminer le plus bas soumissionnaire conforme;

CONSIDÉRANT que la Municipalité a reçu les soumissions suivantes :

- **Excavation Doris Drouin inc. : 141 811,70 \$**
- Excavation Jean Vachon Ltée : 178 141,53 \$
- Les Pavages de Beauce Ltée : 184 764,83 \$
- Les Constructions Binet inc. : 199 409,19 \$
- A.D. Roy : 214 342,14 \$
- Giroux et Lessard Ltée : 214 785,19 \$
- Cité Construction TM inc. : 227 209,57 \$
- Construction B.M. L., Division Sintra inc. : 228 225,38 \$
- Lafontaine et fils inc. : 241 238,89 \$
- Dilicontracto inc. : 242690,33 \$
- T.G.C. inc. : 279 590,46 \$

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Philippe Couture  
ET SECONDÉ PAR Monsieur Carl Gilbert  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents:

QUE le conseil municipal de Saint-Éphrem-de-Beauce accepte la soumission d'Excavation Doris Drouin inc. au montant de 141 811,70 \$ taxes incluses. Le contrat sera octroyé à Excavation Drouin inc. seulement si la condition suivante est respectée :

- Conditionnel à l'acceptation du règlement d'emprunt par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH);

2019-04-097

**RÉSOLUTION POUR QUE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉPHREM-DE-BEAUCE  
ACCEPTÉ L'OFFRE DE SERVICES DE DANY CHAMPAGNE POUR LES  
SERVICES DE FAUCHAGE ET DE DÉBROUSSAILLAGE POUR LA SAISON  
ESTIVALE 2019**

CONSIDÉRANT que Monsieur Dany Champagne offre ses services à la Municipalité tous les ans et qu'il possède tous les équipements nécessaires pour le fauchage et le débroussaillage;

CONSIDÉRANT que la Municipalité a reçu une offre de services à un taux horaire de 78,00 \$;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marc-André Mathieu  
ET SECONDÉ PAR Monsieur Philippe Couture  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents:

QUE le conseil municipal de Saint-Éphrem-de-Beauce accepte l'offre de services de Monsieur Dany Champagne pour les services de fauchage et de débroussaillage pour la saison estivale 2019 au taux horaire de 78,00 \$.



2019-04-098

**AVIS DE MOTION, DÉPÔT ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NO 2019-144 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT ET UNE DÉPENSE DE 243 343 \$ POUR DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UN DÉPÔT À NEIGE**

CONSIDÉRANT que le conseiller, Monsieur Marc-André Mathieu, donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 2019-144 décrétant un emprunt pour l'exécution des travaux d'aménagement d'un dépôt à neige.

CONSIDÉRANT que le conseiller, Monsieur Marc-André Mathieu, a déposé et présenté le projet de règlement numéro 2019-144 intitulé Règlement décrétant un emprunt et une dépense de 243 343 \$ pour des travaux d'aménagement d'un dépôt à neige;

2019-04-099

**RÉSOLUTION POUR QUE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉPHREM-DE-BEAUCE MANDATE LA FIRME D'ARPENTEUR GÉOMÈTRE ECCE-TERRA POUR ARPENTER LA FUTURE RUE DU PARC INDUSTRIEL 2000 ET POUR ARPENTER TROIS (3) TERRAINS:**

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu des demandes pour la construction d'entreprises dans le parc industriel 2000;

CONSIDÉRANT que la municipalité doit faire arpenter le terrain pour implanter la future rue et pour arpenter trois terrains;

CONSIDÉRANT que la municipalité mandate la firme d'arpenteur géomètre Ecce-Terra;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur André Longchamps  
ET SECONDÉ PAR Monsieur Philippe Couture  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Éphrem-de-Beauce mandate la firme d'arpenteur géomètre Ecce-Terra pour implanter la future rue du Parc industriel 2000 et pour arpenter trois terrains.

2019-04-100

**RÉSOLUTION POUR QUE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉPHREM-DE-BEAUCE MANDATE MARTIN HAMEL, NOTAIRE, POUR LA PRÉPARATION DES DOCUMENTS NOTARIÉS CONCERNANT LA VENTE DU TERRAIN SITUÉ SUR LA ROUTE 271 SUD À RMC:**

CONSIDÉRANT que la municipalité vend un terrain situé sur la route 271 Sud à René Matériaux Composite;

CONSIDÉRANT que la municipalité mandate M. Martin Hamel Notaire pour la préparation des documents notariés;

CONSIDÉRANT que M. Normand Roy, maire, et Mme Isabelle Beaudoin, directrice générale, soient autorisés à signer les contrats pour et au nom de la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marie-Josée Plante  
ET SECONDÉ PAR Monsieur Carl Gilbert  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Éphrem-de-Beauce mandate Martin Hamel, Notaire, pour la préparation des documents notariés concernant la vente du terrain situé sur la Route 271 Sud à René Matériaux Composite;

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Éphrem-de-Beauce autorise M. Normand Roy, maire, et Mme Isabelle Beaudoin, directrice générale, à signer les documents notariés pour et au nom de la Municipalité.





2019-04-101

**RÉSOLUTION POUR QUE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉPHREM-DE-BEAUCE MANDATE LA FIRME D'INGÉNIERIE ÉQIP SOLUTIONS GÉNIE POUR LA PRÉPARATION DE LA DÉCLARATION DE CONFORMITÉ CONCERNANT LE PROJET DE PROLONGEMENT DU RÉSEAU D'ÉGOUT SANITAIRE DU 8<sup>E</sup> RANG SUD;**

CONSIDÉRANT que pour les travaux à venir dans le 8<sup>e</sup> Rang Sud, l'ingénieur doit préparer une déclaration de conformité au ministère;

CONSIDÉRANT qu'Éqip Solutions Génie sont déjà mandaté pour la mise en place du projet et la gestion de l'appel d'offres;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marc-André Mathieu  
ET SECONDÉ PAR Monsieur André Longchamps  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Éphrem-de-Beauce mandate la firme d'ingénierie Éqip Solutions Génie pour la préparation de la déclaration de conformité pour le projet de prolongement du réseau d'égout sanitaire du 8<sup>e</sup> Rang Sud.

2019-04-102

**RÉSOLUTION POUR QUE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉPHREM-DE-BEAUCE MANDATE DYNAMITAGE FORAGE MB INC. POUR DYNAMITER LE GRAVIER;**

CONSIDÉRANT que la municipalité mandate l'entreprise Forage MB inc. pour dynamiter du gravier;

CONSIDÉRANT que la municipalité retiendra les services de l'entreprise tôt au début du printemps;

CONSIDÉRANT que ce matériel servira à l'entretien de divers rangs dans la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Carl Gilbert  
ET SECONDÉ PAR Monsieur Philippe Couture  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Éphrem-de-Beauce mandate l'entreprise Forage MB inc. pour dynamiter du gravier au printemps 2019.

2019-04-103

**RÉSOLUTION POUR QUE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉPHREM-DE-BEAUCE MANDATE EXCAVATION PAUL JACQUES INC. POUR LES SERVICES D'UN CASSE-PIERRE;**

CONSIDÉRANT que la municipalité fera dynamiter de la pierre et que celles-ci devront être concassées;

CONSIDÉRANT que la municipalité utilisera ce matériel pour divers travaux de voirie;

CONSIDÉRANT que la municipalité mandate l'entreprise Excavation Paul Jacques inc. pour les services d'un casse-pierres;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marie-Josée Plante  
ET SECONDÉ PAR Monsieur Philippe Couture  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Éphrem-de-Beauce mandate l'entreprise Excavation Paul Jacques inc. pour les services d'un casse-pierres afin de préparer du matériel granulaire pour divers travaux de voirie dans la municipalité.

2019-04-104

**RÉSOLUTION POUR QUE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉPHREM-DE-BEAUCE ACCEPTE LA SOUMISSION DE XYLEM POUR LA RÉPARATION DE LA POMPE AU POSTE PRINCIPAL DU RANG 8**

CONSIDÉRANT que la pompe au poste principal du Rang 8 doit être réparée;



CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu une soumission de Xylem au coût de 1 451,76 \$ avant les taxes;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur André Longchamps  
ET SECONDÉ PAR Monsieur Philippe Couture  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Éphrem-de-Beauce accepte la soumission de Xylem au coût de 1 451,76 \$ avant les taxes.

2019-04-105

**RÉSOLUTION POUR QUE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉPHREM-DE-BEAUCE ABROGE ET ANNULE LA RÉSOLUTION 2018-12-311 CONCERNANT UN TRANSFERT DE 50 000 \$ DU FOLIO 8360 ET-1 CARRIÈRES ET SABLIERES AU FOLIO 8350 EOP**

CONSIDÉRANT que la résolution 2018-12-311 doit être annulée, car il y a eu une erreur lors de l'adoption de celle-ci;

CONSIDÉRANT que les fonds qui se trouvent dans le Folio 8360 ET-1 ne sont pas suffisants, étant donné qu'un transfert avait été fait plus tôt dans l'année;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Carl Gilbert  
ET SECONDÉ PAR Madame Marie-Josée Plante  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Éphrem-de-Beauce abroge et annule la résolution 2018-12-311 concernant un transfert de fonds du Folio 8360 ET-1 Carrières et Sablières au Folio 8350 EOP.

Note : Le maire, Monsieur Normand Roy, utilise son droit de veto pour annuler la résolution 2019-04-105 en date du 4 avril 2019 à 12 h 02.

2019-04-106

**RÉSOLUTION POUR QUE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉPHREM-DE-BEAUCE ACCEPTE LA SOUMISSION DES CABANONS CHOUNARD ENR. POUR L'ACHAT D'UN CABANON 8' X 12' POUR LE PROJET DU JARDIN COMMUNAUTAIRE**

CONSIDÉRANT que la mise en place du projet des jardins communautaires aura lieu ce printemps;

CONSIDÉRANT que le comité d'embellissement suggère l'achat d'un cabanon pour entreposer les équipements de jardinage, la terre, l'engrais, etc.

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu une soumission de Les Cabanons Chouinard enr. pour l'achat d'un cabanon 8' x 12' au coût de 2 700 \$ installation et taxes comprises;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Madame Josée Busque  
ET SECONDÉ PAR Monsieur Marc-André Mathieu  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Éphrem-de-Beauce accepte la soumission de Les Cabanons Chouinard enr. pour l'achat et l'installation d'un cabanon 8' x 12' au coût de 2 700 \$ taxes incluses.

2019-04-107

**RÉSOLUTION POUR QUE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉPHREM-DE-BEAUCE TRANSFÈRE UN MONTANT DE 344 867,00 \$ DU SURPLUS CUMULÉ VERS LE FOND GÉNÉRAL DE LA MUNICIPALITÉ**

CONSIDÉRANT que la Municipalité utilisera une partie du surplus cumulé pour payer des dépenses de l'année 2019;

CONSIDÉRANT que l'affectation du surplus cumulé sera au montant de 344 867 \$ pour combler certaines dépenses en lien avec les projets suivants :

- Achat de l'unité d'urgence : 303 001 \$
- Achat camion travaux publics : 41 866 \$



-056-

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Philippe Couture  
ET SECONDÉ PAR Monsieur Carl Gilbert  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Éphrem-de-Beauce transfère un montant de 344 867 \$ du surplus cumulé vers le fond général de la Municipalité afin de combler les dépenses pour l'achat de l'unité d'urgence et du camion des travaux publics.

2019-04-108

**RÉSOLUTION POUR QUE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉPHREM-DE-BEAUCE  
ACCEPTÉ LE DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS INCENDIE DU  
SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUE DE L'AN 3 À LA MRC BEAUCE-  
SARTIGAN**

CONSIDÉRANT que le chef pompier a procédé à la production du rapport annuel d'activités du schéma de couverture de risque de l'an 3 et que ce rapport doit être transmis à la MRC Beauce-Sartigan;

CONSIDÉRANT que les élus ont reçu une copie du rapport et en ont pris connaissance;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marie-Josée Plante  
ET SECONDÉ PAR Monsieur André Longchamps  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents:

QUE le conseil municipal de Saint-Éphrem-de-Beauce accepte le dépôt du rapport annuel d'activités incendie du schéma de couverture de risque de l'an 3 à la MRC Beauce-Sartigan qui a été complété par Monsieur Philippe Bolduc, chef pompier.

2019-04-109

**RÉSOLUTION POUR QUE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉPHREM-DE-BEAUCE  
ACCEPTÉ DE VERSER UNE AIDE FINANCIÈRE À LA SOCIÉTÉ DU PATRIMOINE  
DANS LE CADRE DE LEURS ACTIVITÉS;**

CONSIDÉRANT que la Municipalité a reçu une lettre de la Société du patrimoine de Saint-Éphrem (Beauce) inc. pour une demande d'aide financière dans le cadre de leurs activités;

CONSIDÉRANT que la Municipalité désire les soutenir financièrement afin de les aider à préserver les monuments emblématiques;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Madame Josée Busque  
ET SECONDÉ PAR Monsieur Philippe Couture  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents:

QUE le conseil municipal de Saint-Éphrem-de-Beauce accepte de verser une aide financière à la Société du patrimoine de Saint-Éphrem (Beauce) inc. dans le cadre de leurs activités.

2019-04-110

**RÉSOLUTION POUR QUE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉPHREM-DE-BEAUCE  
ACCEPTÉ LE DÉPÔT DE LA PÉTITION CONCERNANT L'ÉTAT DE LA CHAUSSÉE  
DU RANG ST-JEAN-BAPTISTE;**

CONSIDÉRANT que la Municipalité a reçu une pétition provenant des citoyens résidant sur le Rang St-Jean-Baptiste concernant l'état de la chaussée;

CONSIDÉRANT que pour l'année 2019 les projets sont déjà prévus au budget et qu'aucun projet supplémentaire ne sera ajouté pour cette année;

CONSIDÉRANT que leur demande sera analysée lors de l'élaboration du budget pour l'année financière 2020;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Carl Gilbert  
ET SECONDÉ PAR Madame Marie-Josée Plante  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents:

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Éphrem-de-Beauce accepte le dépôt de la pétition concernant l'état de la chaussée du Rang St-Jean-Baptiste.





2019-04-111

**RÉSOLUTION POUR QUE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉPHREM-DE-BEAUCE PROCLAME LA SEMAINE NATIONALE DE LA SANTÉ MENTALE 2019**

CONSIDÉRANT que la Semaine nationale de la santé mentale se déroule **du 6 au 12 mai** ;

CONSIDÉRANT que le thème « **DÉCOUVRIR C'EST VOIR AUTREMENT** » vise à renforcer et à développer la santé mentale de la population du Québec;

CONSIDÉRANT que les municipalités du Québec contribuent à la santé mentale positive de la population;

CONSIDÉRANT favoriser la santé mentale positive est une responsabilité à la fois individuelle et collective, et que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société ;

CONSIDÉRANT qu'il est d'intérêt général que toutes les municipalités du Québec soutiennent la Semaine nationale de la santé mentale ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Carl Gilbert  
ET SECONDÉ PAR Madame Josée Busque  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents:

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Éphrem-de-Beauce proclame la semaine du 6 au 12 mai 2019 « **Semaine de la santé mentale** » et invite tous les citoyennes et citoyens ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître les bénéfices de l'astuce **DÉCOUVRIR C'EST VOIR AUTREMENT**.

2019-04-112

**RÉSOLUTION POUR QUE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉPHREM-DE-BEAUCE APPUIE LA MUNICIPALITÉ D'ADSTOCK DANS LEUR PROJET DE CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU CHALET MULTIFONCTIONNEL ET DE L'ACCÈS ROUTIER AU DOMAINE ESCAPAD**

CONSIDÉRANT que le Mont Adstock est reconnu comme une infrastructure unique dans la MRC des Appalaches ainsi qu'à l'échelle suprarégionale;

CONSIDÉRANT que ce pôle récréotouristique contribue à la diversification économique et touristique de la région de Thetford;

CONSIDÉRANT que c'est une priorité régionale et il en est de l'avenir du pôle récréotouristique du Mont Adstock;

CONSIDÉRANT que l'implantation d'un important projet de développement écoresponsable au pied de la montagne est cours;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur André Longchamps  
ET SECONDÉ PAR Monsieur Philippe Couture  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents:

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Éphrem-de-Beauce appui la Municipalité d'Adstock dans leur projet de construction d'un nouveau chalet multifonctionnel et de l'accès routier au Domaine Escapad.

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Josée Busque et résolu unanimement que la séance soit levée. Il est 20 h 27.



-058-

Normand Roy, Maire

Isabelle Beaudoin Directrice générale / secrétaire-trésorière